

S y n d i c a t d e s Eau x d e Basse-Vigneulles et Faulquemont

NOTE D'INFORMATION « REMPLISSAGE PISCINE »

Pour effectuer correctement la mise en eau d'une piscine, il est vivement conseillé d'ouvrir le robinet d'arrivée d'eau avec un débit modéré pour que celle-ci s'écoule doucement dans les canalisations, ce qui évitera une coloration de l'eau.

Votre robinet d'eau sert occasionnellement : Laisser couler quelques litres d'eau avant de déposer le tuyau dans la piscine pour la remplir.

L'eau distribuée par le Syndicat des Eaux de Basse Vigneulles et Faulquemont est régulièrement contrôlée par l'ARS Grand Est (Agence Régionale de Santé).

Merci de votre compréhension.

ABON/2038/2025/HS/AR/CKL

Président

Danièle STAUB